L'actualité du MILITANT des industries chimiques

LE MILITANT | n° 478
| 24 octobre 2024 |

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Classe ouvrière et plus-value ? Quésaquo ? **p.2** / La FNIC CGT s'est mobilisée le 17 octobre devant le salon de l'automobile pour nos emplois ! **p.3** / Tract : «Face à la casse de l'emplois, soyons solidaires !» **p.4**

l'agenda

Formation CSE
du 18 au 22 novembre
à Montreuil

CEF
29 octobre 2024

Réunions fédérales à venir

25/10	**Pétrole : CPPNI**
25/10	**Répartition pharma : CPG**
30/10	**URIC Bretagne**
31/10	**Collectif Histoire sociale : réunion**
05/11	**Pétrole : OPMCQ GTPA**
06/11	**Répartition pharma : CPPNI**
08/11	**URIC Pays de la Loire**
13/11	**Chimie : SPP**
13/11	**Plasturgie : CPNEFP**
13/11	**AG LBM**
14/11	**AG LBM**
14/11	**Pétrole : CPPNI**
18/11	**Officines : CPPNI**
19/11	**Pétrole : OPMQC GTP**
20/11	**Chimie : CMP**
20/11	**Caoutchouc : CPPNI**
21/11	**Plasturgie : CMPPNI**

Droits et libertés

Demande de formation économique, sociale, environnementale et syndicale : contestation du nombre de jours.

Aux termes de l'article L.2145-1 du Code du travail, les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales bénéficient du Congé de Formation Economique, Sociale Environnementale et Syndicale prévu à l'article l .21 4 5-5. La durée totale des congés pris à ce titre par un salarié sur une année ne peut excéder 18 jours. Cette disposition est propre aux salariés appelés à exercer des fonctions syndicales, auxquels les dispositions de l'article L .2145 -7 ne sont pas applicables. La position du Conseil des prud'hommes et de la Cour de cassation du 12 juin 2024 est claire sur ce sujet. ■

Orga et vie syndicale

Pour la troisième année consécutive, le nombre d'adhérents progresse. Alors que la clôture de l'année 2023 n'est pas terminée, nous pouvons d'ores et déjà constater une progression sur l'année 2022. L'année 2023 va donc poursuivre les augmentations de syndiqués des années 2021 et 2022. Notez bien que tous les adhérents de 2023 ne sont pas encore entrés sur la base !

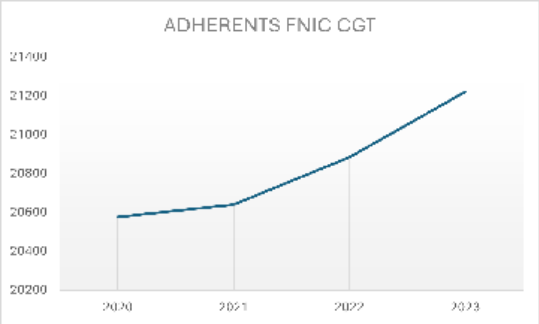

Plus en détail, nous notons une progression plus forte chez les ICTAM, par ailleurs nous constatons une baisse régulière chez les adhérents retraités, ce qui pose la question permanente dans nos syndicats de la continuité de l'activité militante.
Continuons nos efforts militants pour assurer un syndicalisme de classe et de masse ! ■

Les chiffres

Le PLF 2025
est basé sur des efforts
et des économies de
60 Md€

Dans le PLF 2025,
le seul budget qui augmente
est celui des armées
de plus de 7 %,
soit 3,3 Md€.

L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)
FNIC CGT Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 84 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr**
Directeur de publication : **Serge Allègre**
Bimensuel — 1,06 euro
ISSN : 1762- 4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566
Imprimé par nos soins

Actualité

Classe ouvrière et plus-value ? QUÉSAQUO ?

Le prolétaire est l'individu qui, par définition, n'a que ses bras à vendre, c'est l'homme ou la femme qui ne possède ni moyens de production, ni moyens d'échanges, ne possède pas non plus des masses de capitaux. L'ensemble des prolétaires, ou travailleurs, forment la classe ouvrière. Pour en revenir à la définition de base, le prolétaire part se vendre à ceux qui cherchent de la force de travail. Ils établissent entre eux un contrat de travail (le salariat). **Du fait de ses conditions, le prolétaire n'accède ni à une rente suffisante pour vivre, ni à des études élevées lui permettant de grimper assez haut dans la société**. Fils ou fille de prolétaires tu es, prolétaire tu resteras. Dans le système capitaliste, les prolétaires sont voués à deux types d'activités capitalistiques : les uns produisent des marchandises (de la matière première jusqu'au produit final), tandis que les autres travaillent à les écouler. Par exemple, une caissière de supermarché ne crée pas de plus-value mais un deal existe entre le patron qui produit des chiffons, par exemple, et le patron du supermarché qui les vend. Les deux se partagent la plus-value générée par les ouvriers ayant produit les chiffons : l'un pour avoir les moyens de production l'autre pour avoir les moyens de distribution. Il n'en demeure pas moins que la caissière de supermarché, bien qu'elle ne produise pas de plus-value, de richesses nouvelles, permet à l'ensemble du patronat (qui détiennent les moyens de production, de circulation et d'échanges) de réaliser des profits avec un ensemble de prolétaires exécutant les tâches nécessaires au fonctionnement du capital et seulement pour lui.

Le travail du prolétaire dans les productions, quand il transforme une marchandise en une nouvelle, va incorporer dans la marchandise une nouvelle valeur. C'est uniquement par cette transformation par le travail que les nouvelles marchandises rapportent de l'argent au patron. Ce nouveau delta, qui est cristallisé (ou prisonnier) dans la marchandise jusqu'à sa vente, s'appelle la plus-value. Dans le livre II du Capital, Karl Marx résume le cycle du capital et nous permettra d'illustrer ce que nous venons de dire :

A-M...P...M'-A'

1. A (argent)

Au départ du processus du capitalisme, il y a le capital argent du patron qu'il va investir dans des marchandises afin de mettre en branle la production. Seuls les capitalistes ont les fonds nécessaires pour de tels investissments.

2. M (marchandise)

Représente les marchandises nécessaires achetés parle patron afin de lancer la production : installations, matières premières et chose la plus importante, la force de travail, les ouvriers des industries principalement.

3. P (production)

P correspond ensuite au cycle de production que seuls les ouvriers et ouvrières peuvent permettre.

4 M' (nouvelle marchandise)

M *prime,* correspond à la nouvelle marchandise produite. Dans cette nouvelle marchandise produite par les ouvriers, une nouvelle valeur y est incorporée, dû fait, que, le travail des ouvriers est la seule marchandise au monde qui produit des nouvelles valeurs. La nouvelle marchandise ainsi fabriquée contient en son sein la plus-value qui se concrétisera en bénéfices, si et seulement si, le patron trouve un acquéreur, un marché, pour ses marchandises. Dans le cas contraire, le patron ne peut transformrer ses marchandises produites en profits et le captal argent investi au départ reste prisonnier de sa marchandise tout comme le bénéfice escompté... alors c'est la faillite. La nouvelle marchandise produite (M') n'est pas fabriquée pour sa valeur d'usage, c'est-à-dire que le patron qui fabrique des couvertures ne le fait pas pour que les gens n'aient pas froids la nuit, mais pour sa valeur d'échange : le profit escompté sur le marché !

5. A' (nouvel argent)

A *prime,* représente le nouvel argent, nouveau capital-argent que retire le patron de cette rotation du capital qui en constitue son essence. Ce nouvel argent ou plutôt cette nouvelle valeur, vis-à-vis du A de départ n'est permis que par le travail salariés des prolétaires à différents niveaux et que nous avons abordé précedemment :

Les ouvriers de l'industrie permettent la création de la plus-value dans le process de production qui sera cristallisé sans la marchandise produite (étape : 3. P), les prolétaires des entreprises de transports et distributions permettent aux patrons de transformer la plus-value enfermée dans la marchandise en argent. Sans le prolétariat des commerces et des transports, aucune plus-value générée par le prolétariat des usines ne peut se réaliser. Ils forment ensemble : la classe ouvrière.

LA FNIC CGT S'EST MOBILISÉE LE 17 OCTOBRE POUR NOS EMPLOIS DEVANT LE SALON DE L'AUTOMOBILE !

Avec la Fédération de la métallurgie, les syndicats de la FNIC CGT ce sont rassemblés devant le salon annuel de l'automobile à Paris. Ce sont plusieurs centaines de Camarades qui ont ainsi manifesté pour s'opposer aux multiples plans de licenciements qui secouent l'industrie automobile, dans laquelle la FNIC CGT occupe la première place.

« Sous les paillettes, le saccage de nos usines »

Du côté de la métallurgie, ce sont 114 000 emplois qui ont été détruits en 15 années, ce qui représente 40 % des emplois... La FNIC CGT, avec ses branches caoutchouc, plasturgie, chimie et pétrole, est loin de faire office de « sous-traitant » de l'automobile mais constitue l'autre pilier industriel.
Les plans de restructurations, de licenciements, de destructions des usines, vont malheureusement bon train dans les branches industrielles où la FNIC CGT est présente. La crise économique est en train de couver en Europe pour le cœur de l'industrie et pour éviter d'être les victimes sacrifiées de la barbarie capitaliste, la FNIC CGT avait appelé à la grève ce 17 octobre et demandé à ses syndicats de se mobiliser massivement au salon de l'auto. En effet, la FNIC-CGT avait conclu l'action à partir de cette analyse :« ***Mais au sens large, chaque partie de l'industrie travaille pour une autre partie. Il suffit de supprimer une composante et tout s'écroule. Et c'est ce qui est en train de se passer aujourd'hui. Nous ne pouvons plus rester chacun dans son secteur, dans son entreprise, à tenter de défendre nos acquis et nos emplois. Nous devons faire du TOUS ENSEMBLE notre devise.*** »

Continuons à nous mobiliser par la grève et la manifestation !

Nos syndicats se sont mobilisés le 17 octobre mais le rapport de force n'est pas encore suffisant. Le patronat est en train de saccager nos outils de production sur l'autel du profit et la réponse de notre classe doit être puissante, sous peine d'être écrasés par la misère et la répression.
Nous n'étions que quelques centaines de Camarades devant le salon de l'auto. Soit on crèvera de la faim, soit on vivra par la victoire de nos luttes. C'est ainsi que s'est exprimé notre Secrétaire général de la Fédération lors de cette manifestation.

Après le 1er octobre et le 17 octobre, continuons à nous mobiliser pour un rapport de force puissant !

p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement

FACE À LA CASSE DE L'EMPLOI,
SOYONS SOLIDAIRES !

Les restructurations et fermetures de sites sont devenues le quotidien en France, avec leurs cortèges de familles jetées à la rue, une jeunesse à qui il est refusé le droit de se construire un avenir avec un travail stable. **Le patronat, relayé par les médias du capital, ressort inlassablement le mensonge d'un coût du travail trop élevé afin de délocaliser, fermer des sites ou peser sur le salaire, le temps de travail ou les effectifs. Et tout cela pour augmenter ses profits !**

LE TRAVAIL N'EST PAS UN COÛT MAIS UNE RICHESSE ! Yara, Niche Fused Alumina, Air Liquide, ExxonMobil, Colgate, Sanofi, Vitalaire, Pharmadom Vencorex, Solvay, Weylchem, Bayer, etc. soit **près de 8 000 suppressions d'emplois annoncées par le capital des Industries Chimiques** à ce jour, auquel il faut ajouter la prévision de **15 000 emplois en moins, annoncée par la chambre patronale de la Chimie**, dans un communiqué de presse du 16 octobre 2024.

Forte de son histoire syndicale de lutte, la CGT sait que le seul moyen efficace pour les salariés d'empêcher la casse sociale et de défendre les emplois, c'est d'empêcher nos gouvernants de dérouler leur plan mortifère.

Pour contrer ce coût du capital devenu insupportable, la FNIC-CGT propose l'instauration d'un bouclier anti-dumping social.

Quand une entreprise délocalise sa production, toute cette richesse est captée par le capital dans l'augmentation des profits, et donc perdue par les travailleurs. Le bouclier anti-dumping social vise à rendre aux producteurs de richesses, les travailleurs, cette richesse confisquée.

Tous les grands secteurs indispensables doivent devenir inaliénables, appartenant à la Nation, le capital ayant déjà été payé par les milliards d'euros d'aides publiques, d'impôts, donnés sans contrôle depuis plus de 30 ans.

La FNIC CGT revendique la nationalisation du secteur pétrole, des industries de santé, des activités critiques et stratégiques de la chimie, de l'eau, de l'énergie et des activités structurantes de notre pays, de façon à soustraire ces secteurs à la loi du profit.

Ces nationalisations doivent prendre la forme de préemptions, c'est-à-dire d'expropriations sans contrepartie financière des grands actionnaires.

Dans ces moments, le temps joue contre l'intérêt des salariés mais également contre l'avenir de l'entreprise, qui n'appartient pas aux actionnaires contrairement à ce que certains laisse croire, mais aux **seuls producteurs de richesse, sans qui l'entreprise ne peut pas produire : les salariés !**

Qui mieux que les salariés connaissent leurs entreprises ? Qui mieux que les salariés connaissent leurs outils de travail ? Qui mieux que les salariés sont à même de savoir comment doit évoluer leur entreprise ?

C'est à nous, les travailleurs avec le syndicat CGT, de prendre en main l'avenir de nos entreprises.

Aucun travailleur, aucune entreprise n'est à l'abri d'un mauvais coup du capital. Aujourd'hui c'est peut-être l'entreprise voisine qui est touchée, mais demain ????

SOYONS SOLIDAIRES FACE À CES ACTIONNAIRES SANS VERGOGNE.

Tous en lutte à tous les appels
pour la sauvegarde
et le développement des emplois !